

Paris, le 20 Février 1902.



M

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler longuement la catastrophe qui, le 22 Août dernier, nous a enlevé M. et Mme Léon Marillier. Au cours d'une excursion en bateau, à la fin d'une de ces journées de repos bien gagné passées par nos amis au pays breton, il a suffi d'un coup de barre pour que disparût, dans la mer et la nuit, presque toute l'heureuse et vaillante famille du poète Le Braz; l'exquise compagne de Léon Marillier s'est tue l'une des premières. Lui-même a échappé comme par miracle, mais il était atteint à mort; il a lutté de longues semaines, voulant guérir pour se consacrer tout entier, en souvenir du bonheur éteint, à des œuvres de justice et de bonté; il n'a pas vaincu: vous l'avez perdu vous aussi. Et rien ne resterait aujourd'hui, si vous ne vouliez pas qu'il en fût autrement, de sa pensée forte et variée dont chaque manifestation marquait un progrès dans la poursuite de la vérité, de son action sociale inspirée par un si haut idéal de justice et de paix, de son amitié si attentive, de la jeune femme aussi qui fut son réconfort et devint pour tant d'entre nous une amie unique, de ce foyer enfin où brûlait une flamme si claire.

Vous penserez avec nous que tout cela ne peut disparaître, qu'il n'est pas bon que l'œuvre commencée par nos amis s'arrête brusquement; et, unis dans un même sentiment d'affection fidèle et de pieuse reconnaissance, vous voudrez sans doute nous aider à instituer une **Fondation Léon Jeanne-Marie Marillier**, qui perpétue une partie de leur propre activité, qui s'inspire de leur bonté et qui rappelle leurs préoccupations dominantes.

Vous savez quelles causes trouvaient en eux des défenseurs passionnés: celles de la paix internationale, de la défense des peuples opprimés, de la justice sociale, de la lutte contre l'alcoolisme, etc. Nous n'avons pas le droit de choisir entre ces causes également chères à nos amis, et, à se spécialiser en faveur de l'une d'elles,

notre effort perdrait le caractère que nous voudrions lui donner, celui de la commémoration d'une œuvre commune à Léon Marillier et à sa femme, d'une œuvre intime, marquée de leur double personnalité.

Or, il était un moment entre tous où le charme et la patiente bonté de Madame Marillier s'unissaient, pour une tâche de prédilection, à la clairvoyante pensée du savant et au tenace effort de l'homme d'action. Tous ceux à qui il a été donné de prendre part à ces soirées fraternelles du samedi, au foyer de Léon et Jeanne-Marie Marillier, savent que leur main s'ouvrait plus particulièrement amicale à ceuz et pour ceuz, étudiants pauvres et isolés, qui avaient besoin d'un conseil, d'un réconfort, d'une amitié. C'était là le souci le plus constant de nos amis : aider ces jeunes gens et ces jeunes filles à traverser sans trop de peine ou de découragement la période de vie qui avait été la plus sévère pour eux-mêmes.

Nous avons donc pensé qu'en souvenir de ce foyer ouvert aux étudiants, notre premier devoir était de maintenir vivante un peu de la fraternité universitaire que nos amis avaient rêvée et pratiquée. Et nous vous proposons de consacrer les revenus du fonds que nous constituerons grâce au concours de tous, et dont nous confierons la gestion à l'Université de Paris, à venir en aide à un étudiant de la Faculté des Lettres ou de l'École des Hautes Études (section des sciences religieuses), mais sans distinction de sexe, de confession, ou de nationalité. Tous les ans, de la sorte, le souvenir de Léon et de Jeanne-Marie Marillier revivrait, en un geste de discret appui, dans le milieu même où ils ont vécu, où ils agissaient et se promettaient d'agir plus généreusement encore. Ce secours, comme ceux qu'ils distribuaient eux-mêmes, aiderait un jeune homme ou une jeune femme à continuer ses études, à poursuivre lui aussi la vérité. Marillier et sa femme croyaient en la force invincible du Vrai, et ceux qui les ont approchés savent quel était leur respect pour toute recherche sincère et toute âme droite : ils revivront un peu, nous a-t-il semblé, dans ces jeunes gens, à qui l'on dira du reste ce qu'étaient ces bienfaiteurs inconnus, et par delà la mort, nos amis resteront ce qu'ils étaient par excellence, des éducateurs : ils aideront dans toute la force du terme à « élever », à élever vers l'idéal qui était le leur, des jeunes gens qu'ils eussent accueillis comme amis.

Notre premier acte sera lui aussi accompli dans cet esprit de fraternité. Nous ne nous sommes pas résignés à la pensée que tout disparaît de l'image même de nos amis et nous nous proposons de placer un médaillon dans le cimetière de Tréguier, près de la mer qui nous les a pris ; nous avons l'intention de prélever, à cette intention, une faible somme sur les fonds recueillis et nous confierons le soin pieux de fixer les traits de Léon et de Jeanne-Marie Marillier à une jeune artiste que Mme Marillier aimait tout particulièrement.

Pour qu'une telle œuvre soit durable, il faut des ressources, de **grandes** ressources. Nous devons constituer un **capital**, qui mette cette Fondation à l'abri des départs et du temps. Ne voudrez-vous pas, mesurant le sacrifice à faire à la grandeur du vide laissé par nos amis disparus, et désireux d'assurer cette prolongation de leur activité, nous aider d'une souscription, qui ne soit pas calculée comme une simple cotisation annuelle à une œuvre de bienfaisance, mais qui en soit d'emblée comme le rachat? Il va sans dire, du reste, que l'importance de ce sacrifice dépend des ressources de chacun et que les souscriptions même les plus modestes seront les bienvenues.

Rien n'aurait ému Léon et Jeanne-Marie Marillier comme cet effort **exceptionnel** de chacun, pour soustraire à la mort et au temps un peu du bien que tous les deux firent avec le plus pur de leur cœur.

M. Georges **Barbey**

Mme **Belin**.

M. **Binet**, Directeur du laboratoire de psychologie à l'École des Hautes Etudes.

Mlle **Blaze de Bury**.

Mme **Bourguet**, Directrice de l'École normale d'institutrices de la Seine.

M. **Ferdinand Buisson**, Prof. à la Fac. des Lettres

Mme Arsène **Darmesteter**.

M. Edouard **Fuster**.

M. **Gley**, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. **Ferdinand Hérold**.

M. **Kleino**, Direct. au Ministère des Trav. Publ.

M. le D^r **Legrain**, Prés. de la Ligue franç. antialcoolique, méd. en chef des Asiles d'aliénés de la Seine.

M. Gabriel **Monod**, Président de section à l'École des Hautes Etudes.

M. **Olivier**, Directeur de la Revue Générale des Sciences.

M. **Ostrogorski**, publiciste.

M. **Frédéric Passy**, Président de la Société pour l'arbitrage entre nations.

Mme Franck **Puaux**.

M. Jean **Réville**, Directeur de la Revue de l'histoire des Religions.

M. Charles **Richet**, Professeur à la Faculté de Médecine.

Mlle **Salomon**, Directrice du Collège Sévigné.

M. Jean **Schlumberger**.

M. Charles **Wagner**.

M. Jean **SCHLUMBERGER**, 73, rue d'Assas, Paris VI^e, a bien voulu se charger de centraliser les souscriptions.